



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITE REGIONAL

WPR/RC45/3

**Quarante-cinquième session
Kuala Lumpur
19-23 septembre 1994**

29 juillet 1994

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 8.1 de l'ordre du jour provisoire

EXECUTION DU BUDGET, 1992-1993 (RAPPORT FINAL)

Ce document présente le rapport final sur l'exécution du budget ordinaire pour l'exercice 1992-1993.

Au 31 décembre 1993, l'exécution du budget se montait, en termes monétaires, à US\$ 56 953 100. Le budget approuvé présenté au Comité régional à sa quarante-quatrième session dans le document WPR/RC44/4 après une série d'ajustements du taux de change se montait à US\$ 56 963 100.

Le rapport couvre également l'exécution financière du Programme du Directeur régional pour le développement et indique, par programme, les fonds supplémentaires reçus d'autres sources pour l'exercice financier 1992-1993.

Les dépenses et les modifications importantes survenues dans les programmes sont présentées et expliquées en annexe.

Le Comité régional a été saisi du rapport intérimaire sur l'exécution du budget ordinaire pour 1992-1993 à sa quarante-quatrième session. Le Comité régional souhaitera peut-être examiner et commenter les chiffres de l'exécution finale du budget.

Ce rapport final sur l'exécution du budget ordinaire pour l'exercice 1992-1993, au 31 décembre 1993, fait suite au rapport intérimaire soumis au Comité régional à sa quarante-quatrième session.

Depuis la présentation du budget au Comité régional en septembre 1990, plusieurs modifications importantes ont eu lieu. Elles ont exposées en détail ci-dessous et résumées dans l'Annexe 1. Elles ont également été exposées dans le document WPR/RC44/4 et analysées dans leur moindre détail par le Comité régional en septembre 1993.

Avant exécution

Le budget programme ordinaire proposé au Comité régional à sa quarante-et-unième session en septembre 1990 (voir Annexe 2, colonne 1) se montait à US\$ 63 901 400. Le taux de change utilisé (22,5 pesos philippins pour US\$ 1) est passé à 26 pesos en janvier 1991, juste avant la quatre-vingt-septième session du Conseil exécutif, réduisant de US\$ 692 400 le budget total, qui est alors passé à US\$ 63 209 000. Après l'adoption du budget de l'OMS par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 1991, le taux de change appliqué a été une fois de plus révisé, passant à 27,70 pesos, réduisant encore l'allocation budgétaire de US\$ 282 000 et faisant ainsi passer le budget total à US\$ 62 927 000. Ces deux ajustements du taux de change sont détaillés dans l'Annexe 1 et repris dans la colonne 3 de l'Annexe 2.

En décembre 1991, le Directeur général décidait de retenir 10 % de l'ensemble des enveloppes budgétaires régionales en prévision de l'impossibilité pour certains Etats Membres de verser leurs contributions. Pour le Bureau régional du Pacifique occidental, cette réduction s'est montée à US\$ 6 292 700, soit 10 % du budget prévu après les déductions effectuées au titre de l'ajustement des taux de change mentionnées ci-dessus. Le budget ordinaire réel alloué au Bureau régional du Pacifique occidental est passé ainsi à US\$ 56 634 300, soit une réduction de US\$ 7 267 100 par rapport au premier projet de budget de US\$ 63 901 400 (voir Annexe 1).

D'autres ajustements ont eu lieu pour refléter les dernières modifications du taux de change entre le dollar des Etats-Unis et le peso philippin et pour inclure US\$ 58 600 de crédits supplémentaires alloués par le Siège pour l'exécution de certains projets. S'ajoutant aux ajustements du taux de change déjà mentionnés, ces ajustements ont entraîné une réduction nette de US\$ 645 300 (voir Annexe 2, colonne 3), faisant passer le budget programme approuvé à US\$ 56 963 100 (voir Annexe 1 et, Annexe 2, colonne 4).

Au cours de l'exécution

Les augmentations de coût autorisées et budgétisées dans le budget programme 1992-1993 ayant été sous-estimées, un nouveau calcul du budget 1992-1993 a dû être effectué sur la base des coûts estimés en 1992. D'après ces nouveaux calculs, le déficit budgétaire résultant de cette sous-estimation pourrait atteindre US\$ 12 000 000. En tenant compte de toutes les activités commencées en 1990-1991 qui devaient être poursuivies au cours de cet exercice pour un montant d'environ US\$ 1 million, et en rajoutant les 10 % de retenue par le Directeur général, la Région s'est retrouvée avec un déficit budgétaire global de US\$ 19 300 000.

Face à la gravité de la situation, plusieurs mesures ont été prises au début de l'exercice :

a) au niveau des programmes régionaux et interpays, le budget a été réduit de US\$ 6,4 millions ;

b) en février 1992, le Directeur régional a écrit à tous les Etats Membres pour les informer de la situation et leur demander de coopérer avec les représentants et agents de liaison de l'OMS en vue de réduire les crédits alloués aux pays. La réduction demandée représentait environ 20 % de l'allocation globale aux pays. Pour simplifier le processus, le Bureau régional a donné des indications sur les activités à réduire en priorité (priorité C), indications que les Gouvernements ont bien voulu suivre dans l'ensemble. Une économie supplémentaire de US\$ 7,4 millions a pu ainsi être réalisée.

Ces réductions ne totalisaient cependant que US\$ 13,8 millions. Une nouvelle réduction d'environ US\$ 5,5 millions était donc encore nécessaire. Sachant qu'il aurait été extrêmement difficile d'aller plus loin dans les réductions, en particulier au niveau des pays, en ce début d'exercice, sans compromettre sérieusement la mise en oeuvre des programmes, le Directeur régional avait donc décidé de supporter le déficit et de réserver sa décision finale en cours d'exécution du budget.

Pendant les premiers mois de l'exercice, la stratégie budgétaire a été de réduire au maximum le déficit prévu de US\$ 5,5 millions par des mesures de réduction des coûts. On espérait aussi que d'ici à la fin de l'exercice, une partie des 10 % de retenue pour les contributions non payées serait libérée, ce qui éviterait de nouvelles réductions du budget programme. Tout cela a déjà été notifié au Comité régional à ses sessions de septembre 1992 et septembre 1993.

En cours d'exercice, des mesures d'économie rigoureuses ont été instituées : réduction de la durée des missions des consultants, utilisation des conseillers régionaux à la place de consultants, placement des boursiers dans des stages moins onéreux ou réduction de la durée de leurs stages sans sacrifier leur contenu technique, financement des réunions par le budget ordinaire mais aussi par des fonds extrabudgétaires, limitation des frais locaux à un maximum de US\$ 5000 pour chaque activité et gel des postes à créer ou à pourvoir, en particulier au Bureau régional et au niveau interpays.

Finalement, un budget de fonctionnement a pu être établi qui a permis à la Région de répondre pour l'essentiel aux priorités régionales et de pays. Tous les ajustements décrits ci-dessus sont repris dans la colonne 5 de l'Annexe 2. La colonne 6 reflète quant à elle le budget de fonctionnement.

Au début de 1993, il était devenu clair que la libération d'une partie des 10 % de retenue par le Directeur général était plus qu'improbable. Bien que d'autres économies d'exploitation aient pu être réalisées pour un montant d'environ US\$ 1,2 million, il a fallu se résoudre à accepter d'autres réductions du programme. Après une série de consultations avec les Gouvernements, de nouvelles réductions d'un montant d'environ US\$ 3 millions ont été décidées au niveau des pays ("Priorité X"), le solde de US\$ 1,3 million étant absorbé au niveau du Bureau régional et interpays. Ces réductions ont également été incorporées dans le budget de fonctionnement.

Au cours des mois suivants de l'exercice, on a effectué plusieurs analyses de toutes les activités et déterminé s'il était probable qu'elles soient achevées au cours de l'exercice. Cette évaluation a révélé que des activités représentant quelque US\$ 3 millions ne seraient probablement pas poursuivies pour diverses raisons telles que l'ajournement et l'annulation de bourses d'études. En octobre 1993, ce montant de US\$ 3 millions a donc été reversé aux pays pour leurs programmes, principalement pour des activités qui avaient été différées. La majeure partie de ce montant a été utilisée avant la fin de l'exercice.

Exécution finale

En termes financiers (US dollars), le budget de fonctionnement a été entièrement exécuté. En termes de programme, l'exécution s'est déroulée sans difficultés notables, et presque toutes les activités prioritaires ont été menées à bien. Les grands changements survenus, marqués par un taux d'exécution supérieur à 110 % ou inférieur à 90 %, sont exposés brièvement à l'Annexe 3. Un

résumé de l'exécution financière du Programme du Directeur régional pour le développement est joint à l'Annexe 4.

Le Bureau régional note avec gratitude l'appui important reçu des sources de fonds extrabudgétaires en complément du budget ordinaire au cours de cet exercice difficile. Ces fonds se sont élevés au total à US\$ 31 953 580, soit 36 % de toutes les ressources allouées à la Région au cours de cet exercice. Il remercie également tous les Etats Membres de leur entière coopération et de la compréhension dont ils ont fait preuve.

ANNEXE 1

CHANGEMENTS SURVENUS DANS LE BUDGET ORDINAIRE 1992-1993

I.	Projet de budget programme ordinaire tel qu'il a été présenté à la quarante-et-unième session du Comité régional			US\$ 63 901 400
1.	Changements du taux de change du peso philippin			
	<u>de</u>	<u>à</u>		
a)	22,50	26,00	US\$ (692 400)	
b)	26,00	27,70	(282 000)	(974 400)
II.	Budget programme approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé			62 927 000
2.	Retenue de 10 % du budget par le Siège			(6 292 700)
	Sous-total			56 634 300
3.	Ajustements du taux de change en raison des fluctuations des devises			270 200
4.	Fonds affectés par le Siège à la mise en oeuvre de certains projets et autres ajustements			58 600
III.	Budget programme modifié			<u><u>US\$ 56 963 100</u></u>

**Exécution financière - budget ordinaire et autres sources, par grand programme et programme
pour l'exercice 1992-1993, au 31 décembre 1993
(en US\$)**

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME*	(1) Budget programme ordinaire** WPR/RC41/6	(2) Retenue de 10 % du budget par le Siège***	(3) Ajustements monétaires et autres	(4) Budget programme révisé (1)+(2)+/-(3)	(5) Modifications du programme au cours de la période d'exécution****	(6) Budget de fonctionnement (4)+/-(5)	(7) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(8) Pourcentage d'exécution (7)/(6)	(9) Exécution autres sources	(10) Exécution totale toutes sources (7)+(9)
1. ORGANES DIRECTEURS										
1.3 Comité régional	343 000	(34 300)	0	308 700	88 700	397 400	436 204	110	94 059	530 263
Sous-total	343 000	(34 300)	0	308 700	88 700	397 400	436 204	110	94 059	530 263
2. DEVELOPPEMENT ET DIRECTION D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES DE L'OMS										
2.1 Direction générale	524 300	(50 820)	(11 300)	462 180	323 500	785 680	733 575	93	37 981	771 556
2.2 Programme du Directeur régional pour le développement	1 100 000	(110 000)	(17 800)	972 200	(12 500)	959 700	0	0	0	0
2.3 Développement d'ensemble des programmes	1 973 200	(188 850)	(61 900)	1 722 450	150 300	1 872 750	1 742 028	93	8 844	1 750 872
2.4 Coordination extérieure pour le développement sanitaire et social	414 600	(39 570)	(13 900)	361 130	17 600	378 730	446 675	118	0	446 675
2.5 Coordination des stratégies de la santé pour tous	745 700	(73 500)	(7 800)	664 400	134 800	799 200	637 371	80	0	637 371
2.6 Gestion informatique	629 000	(58 190)	(34 000)	536 810	35 200	572 010	604 246	106	89 182	693 428
Sous-total	5 386 800	(520 930)	(146 700)	4 719 170	648 900	5 368 070	4 163 895	78	136 007	4 299 902

* Classification basée sur le huitième programme général de travail (1990-1995).

** Cette colonne totalise les prévisions de dépenses telles que présentées au Comité régional dans le document WPR/RC41/6. Le montant approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé était de US\$ 62 927 000 après prise en compte de deux ajustements du taux de change. Ces ajustements sont détaillés dans la colonne 3.

*** Comme expliqué précédemment, ces 10 % sont basés sur le montant de US\$ 62 927 000.

**** Modifications apportées aux programmes pendant la période d'exécution après un recalcul complet du budget programme, la mise en oeuvre de mesures de réduction prioritaires et les reprogrammations effectuées à l'initiative des pays.

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget programme ordinaire WPR/RC41/6	(2) Retenue de 10 % du budget par le Siège	(3) Ajustements monétaires et autres	(4) Budget programme révisé (1)+(2)+(-3)	(5) Modifications du programme au cours de la période d'exécution	(6) Budget de fonctionnement (4)+(-5)	(7) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(8) Pourcentage d'exécution (7)/(6)	(9) Exécution autres sources	(10) Exécution totale toutes sources (7)+(9)
3. DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES DE SANTE										
3.1 Appréciation de la situation sanitaire et de ses tendances	1 827 300	(180 880)	(56 900)	1 589 520	(343 700)	1 245 820	1 222 162	98	180 807	1 402 969
3.2 Processus gestionnaire pour le développement sanitaire national	5 781 100	(577 350)	152 100	5 355 850	3 966 100	9 321 950	8 897 611	95	1 050 491	9 948 102
3.3 Recherche et développement dans le domaine des systèmes de santé	495 300	(49 530)	(219 100)	226 670	(71 800)	154 870	152 319	98	161 998	314 317
3.4 Législation sanitaire	160 600	(16 060)	0	144 540	(35 400)	109 140	106 062	97	0	106 062
Sous-total	8 264 300	(823 820)	(123 900)	7 316 580	3 515 200	10 831 780	10 378 154	96	1 393 296	11 771 450
4. ORGANISATION DE SYSTEMES DE SANTE FONDES SUR LES SOINS DE SANTE PRIMAIRE										
	7 602 200	(757 180)	514 000	7 359 020	(1 598 100)	5 760 920	5 603 448	97	2 597 269	8 200 717
Sous-total	7 602 200	(757 180)	514 000	7 359 020	(1 598 100)	5 760 920	5 603 448	97	2 597 269	8 200 717
5. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LA SANTE										
	10 389 000	(1 033 730)	26 400	9 381 670	(765 600)	8 616 070	8 803 809	102	1 702 231	10 506 040
Sous-total	10 389 000	(1 033 730)	26 400	9 381 670	(765 600)	8 616 070	8 803 809	102	1 702 231	10 506 040
6. INFORMATION DU PUBLIC ET EDUCATION POUR LA SANTE										
	1 319 200	(131 160)	(2 800)	1 185 240	(558 400)	626 840	727 888	116	0	727 888
Sous-total	1 319 200	(131 160)	(2 800)	1 185 240	(558 400)	626 840	727 888	116	0	727 888
7. PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA SANTE, Y COMPRIS LA RECHERCHE SUR LES COMPORTEMENTS QUI FAVORISENT LA SANTE										
	1 337 100	(132 890)	(507 900)	696 310	26 900	723 210	675 707	93	25 651	701 358
Sous-total	1 337 100	(132 890)	(507 900)	696 310	26 900	723 210	675 707	93	25 651	701 358

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget programme ordinaire WPR/RC41/6	(2) Retenue de 10 % du budget par le Siège	(3) Ajustements monétaires et autres	(4) Budget programme révisé (1)+(2)+/(3)	(5) Modifications du programme au cours de la période d'exécution	(6) Budget de fonctionnement (4)+/(5)	(7) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(8) Pourcentage d'exécution (7)/(6)	(9) Exécution autres sources	(10) Exécution totale toutes sources (7)+(9)
8. PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN GENERAL										
8.1 Nutrition	772 800	(76 530)	4 200	700 470	22 900	723 370	740 643	102	256 046	996 689
8.2 Santé bucco-dentaire	1 051 600	(104 410)	38 600	985 790	(411 600)	574 190	640 544	112	0	640 544
8.3 Prévention des accidents	75 500	(7 550)	0	67 950	(33 700)	34 250	30 408	89	0	30 408
8.4 Tabac ou santé	123 500	(12 350)	0	111 150	(31 300)	79 850	71 493	90	3 906	75 399
Sous-total	2 023 400	(200 840)	42 800	1 865 360	(453 700)	1 411 660	1 483 088	105	259 952	1 743 040
9. PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE DE GROUPES DE POPULATION PARTICULIERS										
9.1 Santé maternelle et infantile, planification familiale comprise	924 700	(91 720)	25 000	857 980	(341 100)	516 880	732 460	142	3 013 218	3 745 678
9.2 Santé des adolescents	7 500	(750)	0	6 750	(6 750)	0	0	0	0	0
9.4 Santé des travailleurs	419 000	(41 900)	32 400	409 500	(239 500)	170 000	236 667	139	0	236 667
9.5 Santé des personnes âgées	265 000	(26 500)	(1 000)	237 500	(58 500)	179 000	171 206	96	231 479	402 685
Sous-total	1 616 200	(160 870)	56 400	1 511 730	(645 850)	865 880	1 140 333	132	3 244 697	4 385 030
10. PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE MENTALE										
10.1 Aspects psychosociaux et comportementaux de la promotion de la santé et du développement humain	232 000	(22 450)	(5 500)	204 050	104 600	308 650	308 405	100	0	308 405
10.2 Mesures de prévention et de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues	208 700	(20 870)	0	187 830	(126 400)	61 430	75 766	123	59 460	135 226
10.3 Prévention et traitement des troubles mentaux et neurologiques	361 800	(36 180)	18 000	343 620	(113 800)	229 820	199 958	87	94 049	294 007
Sous-total	802 500	(79 500)	12 500	735 500	(135 600)	599 900	584 129	97	153 509	737 638

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget programme ordinaire WPR/RC41/6	(2) Retenue de 10 % du budget par le Siège	(3) Ajustements monétaires et autres	(4) Budget programme révisé (1)+(2)+/(3)	(5) Modifications du programme au cours de la période d'exécution	(6) Budget de fonctionnement (4)+/(5)	(7) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(8) Pourcentage d'exécution (7)/(6)	(9) Exécution autres sources	(10) Exécution totale toutes sources (7)+(9)
11. PROMOTION DE LA SALUBRITE DE L'ENVIRONNEMENT										
11.1 Approvisionnement public en eau et assainissement	1 845 800	(183 080)	(34 600)	1 628 120	317 300	1 945 420	1 920 469	99	42 556	1 963 025
11.2 Hygiène de l'environnement dans l'aménagement rural et urbain et l'habitat	2 714 600	(271 460)	(27 600)	2 415 540	(136 300)	2 279 240	2 124 538	93	33 356	2 157 894
11.4 Lutte contre les risques pour la santé liés à l'environnement	445 400	(44 540)	(19 300)	381 560	(187 500)	194 060	189 959	98	362 063	552 022
11.5 Salubrité des aliments	241 400	(24 140)	0	217 260	(113 700)	103 560	142 688	138	0	142 688
Sous-total	5 247 200	(523 220)	(81 500)	4 642 480	(120 200)	4 522 280	4 377 654	97	437 975	4 815 629
12. TECHNOLOGIE DIAGNOSTIQUE, THERAPEUTIQUE ET DE READAPTATION										
12.1 Technologie clinique, radiologique et de laboratoire pour les systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires	2 028 300	(202 070)	(481 800)	1 344 430	(16 400)	1 328 030	1 277 669	96	106 626	1 384 295
12.2 Médicaments essentiels et vaccins	1 429 700	(142 240)	39 000	1 326 460	(612 600)	713 860	1 015 387	142	428 512	1 443 899
12.3 Qualité, sécurité et efficacité des médicaments et des vaccins	279 300	(27 930)	286 600	537 970	(226 700)	311 270	445 488	143	0	445 488
12.4 Médecine traditionnelle	616 800	(60 950)	(21 000)	534 850	62 400	597 250	608 759	102	0	608 759
12.5 Réadaptation	170 800	(17 080)	0	153 720	(31 200)	122 520	115 189	94	143 067	258 256
Sous-total	4 524 900	(450 270)	(177 200)	3 897 430	(824 500)	3 072 930	3 462 492	113	678 205	4 140 697

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget programme ordinaire WPR/RC41/6	(2) Retenue de 10 % du budget par le Siège	(3) Ajustements monétaires et autres	(4) Budget programme révisé (1)+(2)+/-(3)	(5) Modifications du programme au cours de la période d'exécution	(6) Budget de fonctionnement (4)+/-(5)	(7) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(8) Pourcentage d'exécution (7)/(6)	(9) Exécution autres sources	(10) Exécution totale toutes sources (7)+(9)
13. LUTTE CONTRE LA MALADIE										
13.1 Vaccination	683 200	(67 590)	39 000	654 610	140 400	795 010	1 295 615	163	3 555 591	4 851 206
13.2 Lutte contre les vecteurs de maladies	581 600	(57 410)	(37 300)	486 890	(164 900)	321 990	317 629	99	17 840	335 469
13.3 Paludisme	2 763 500	(275 600)	8 600	2 496 500	(248 400)	2 248 100	2 276 491	101	906 171	3 182 662
13.4 Maladies parasitaires	849 400	(84 190)	(4 500)	760 710	(211 800)	548 910	574 233	105	199 059	773 292
13.6 Maladies diarrhéiques	427 500	(42 020)	(5 400)	380 080	5 400	385 480	514 640	134	1 204 450	1 719 090
13.7 Infections aiguës des voies respiratoires	414 700	(40 740)	(11 200)	362 760	(166 700)	196 060	191 484	98	985 067	1 176 551
13.8 Tuberculose	562 200	(56 220)	(56 400)	449 580	(133 300)	316 280	517 934	164	458 533	976 467
13.9 Lèpre	298 100	(29 060)	56 200	325 240	4 600	329 840	326 572	99	1 546 892	1 873 464
13.10 Zoonoses	190 000	(19 000)	0	171 000	(46 300)	124 700	118 846	95	0	118 846
13.12 Recherche et développement dans le domaine des vaccins	0	0	0	0	12 400	12 400	12 514	101	0	12 514
13.13 SIDA	113 400	(11 340)	0	102 060	(102 060)	0	0	0	10 285 643	10 285 643
13.14 Autres maladies transmissibles	1 158 800	(113 630)	(17 400)	1 027 770	(91 500)	936 270	946 849	101	376 614	1 323 463
13.15 Cécité et surdité	134 600	(13 460)	0	121 140	15 800	136 940	177 245	129	118 210	295 455
13.16 Cancer	146 400	(14 640)	173 500	305 260	(75 200)	230 060	233 076	101	5 952	239 028
13.17 Maladies cardio-vasculaires	474 400	(47 440)	(275 900)	151 060	2 300	153 360	115 881	76	51 581	167 462
13.18 Autres maladies non transmissibles	574 200	(55 900)	244 200	762 500	(134 400)	628 100	586 488	93	608	587 096
Sous-total	9 372 000	(928 240)	113 400	8 557 160	(1 193 660)	7 363 500	8 205 497	111	19 712 211	27 917 708

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget programme ordinaire WPR/RC41/6	(2) Retenue de 10 % du budget par le Siège	(3) Ajustements monétaires et autres	(4) Budget programme révisé (1)+(2)+/(3)	(5) Modifications du programme au cours de la période d'exécution	(6) Budget de fonctionnement (4)+/(5)	(7) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(8) Pourcentage d'exécution (7)/(6)	(9) Exécution autres sources	(10) Exécution totale toutes sources (7)+(9)
14. APPUI AU PLAN DE L'INFORMATION SANITAIRE	1 077 800	(103 070)	(35 700)	939 030	305 200	1 244 230	1 041 807	84	171 663	1 213 470
Sous-total	1 077 800	(103 070)	(35 700)	939 030	305 200	1 244 230	1 041 807	84	171 663	1 213 470
15. SERVICES D'APPUI										
15.1 Personnel	399 100	(36 970)	(21 300)	340 830	289 300	630 130	574 189	91	46 842	621 031
15.2 Administration et services généraux	3 313 000	(298 820)	(231 800)	2 782 380	1 111 410	3 893 790	4 183 310	107	992 005	5 175 315
15.3 Budget et finances	583 000	(49 880)	(60 300)	472 820	310 000	782 820	813 868	104	219 932	1 033 800
15.4 Matériels et fournitures destinés aux Etats Membres	300 700	(27 010)	(22 000)	251 690	0	251 690	297 628	118	88 076	385 704
Sous-total	4 595 800	(412 680)	(335 400)	3 847 720	1 710 710	5 558 430	5 868 995	106	1 346 855	7 215 850
TOTAL	63 901 400	(6 292 700)	(645 600)	56 963 100	0	56 963 100	56 953 100	100	31 953 580	88 906 680

**Remarques sur l'exécution financière du budget ordinaire par grand programme et programme pour l'exercice 1992-1993
au 31 décembre 1993**

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1)	(2)	(3)	Remarques
	Budget de fonctionnement	Dépenses réelles et engagements de dépenses	Pourcentage d'exécution du budget de fonctionnement (2)/(1)	
1. ORGANES DIRECTEURS				
1.3 Comité régional	397 400	436 204	110	Les frais réels des comités régionaux sont supérieurs au budget prévu.
Sous-total	397 400	436 204	110	
2. DEVELOPPEMENT ET DIRECTION D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES DE L'OMS				
2.1 Direction générale	785 680	733 575	93	Les activités figurent sous les programmes au titre desquels elles ont été exécutées. L'augmentation couvre des activités du Programme du Directeur régional pour le développement et une hausse des coûts de personnel. Un poste de longue durée de la catégorie professionnelle n'a été que partiellement pourvu.
2.2 Programme du Directeur régional pour le développement	959 700	0	0	
2.3 Développement d'ensemble des programmes	1 872 750	1 742 028	93	
2.4 Coordination extérieure pour le développement sanitaire et social	378 730	446 675	118	
2.5 Coordination des stratégies de la santé pour tous	799 200	637 371	80	
2.6 Gestion informatique	572 010	604 246	106	
Sous-total	5 368 070	4 163 895	78	
3. DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES DE SANTE				
3.1 Appréciation de la situation sanitaire et de ses tendances	1 245 820	1 222 162	98	
3.2 Processus gestionnaire pour le développement sanitaire national	9 321 950	8 897 611	95	
3.3 Recherche et développement dans le domaine des systèmes de santé	154 870	152 319	98	
3.4 Législation sanitaire	109 140	106 062	97	
Sous-total	10 831 780	10 378 154	96	

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget de fonctionnement	(2) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(3) Pourcentage d'exécution du budget de fonctionnement (2)/(1)	Remarques
4. ORGANISATION DE SYSTEMES DE SANTE FONDES SUR LES SOINS DE SANTE PRIMAIRES	5 760 920	5 603 448	97	
Sous-total	5 760 920	5 603 448	97	
5. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LA SANTE	8 616 070	8 803 809	102	
Sous-total	8 616 070	8 803 809	102	
6. INFORMATION DU PUBLIC ET EDUCATION POUR LA SANTE	626 840	727 888	116	L'augmentation couvre des activités du Programme du Directeur régional pour le développement et des rubriques qui ont été rétablies vers la fin de l'exercice.
Sous-total	626 840	727 888	116	
7. PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE, Y COMPRIS LA RECHERCHE SUR LES COMPORTEMENTS QUI FAVORISENT LA SANTE	723 210	675 707	93	
Sous-total	723 210	675 707	93	

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget de fonctionnement	(2) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(3) Pourcentage d'exécution du budget de fonctionnement (2)/(1)	Remarques	
8. PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN GENERAL					
8.1	Nutrition	723 370	740 643	102	L'augmentation couvre des activités du Programme du Directeur régional pour le développement et une hausse des coûts.
8.2	Santé bucco-dentaire	574 190	640 544	112	
8.3	Prévention des accidents	34 250	30 408	89	
8.4	Tabac ou santé	79 850	71 493	90	
	Sous-total	1 411 660	1 483 088	105	
9. PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE DE GROUPE DE POPULATION PARTICULIERS					
9.1	Santé maternelle et infantile, planification familiale comprise	516 880	732 460	142	Un poste jusqu'à lors financé par le FNUAP a été transféré au titre de ce projet.
9.2	Santé des adolescents	0	0	0	
9.4	Santé des travailleurs	170 000	236 667	139	L'augmentation couvre principalement des activités transférées du Programme du Directeur régional pour le développement et rétablies au titre de ce projet.
9.5	Santé des personnes âgées	179 000	171 206	96	
	Sous-total	865 880	1 140 333	132	
10. PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE MENTALE					
10.1	Aspects psychosociaux et comportementaux de la promotion de la santé et du développement humain	308 650	308 405	100	Les activités suspendues ont été rétablies.
10.2	Mesures de prévention et de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues	61 430	75 766	123	
10.3	Prévention et traitement des troubles mentaux et neurologiques	229 820	199 958	87	La diminution est due principalement à la suppression d'une activité de dépenses locales.
	Sous-total	599 900	584 129	97	

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget de fonctionnement	(2) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(3) Pourcentage d'exécution du budget de fonctionnement (2)/(1)	Remarques
11. PROMOTION DE LA SALUBRITE DE L'ENVIRONNEMENT				
11.1	Approvisionnement public en eau et assainissement	1 945 420	1 920 469	99
11.2	Hygiène de l'environnement dans l'aménagement rural et urbain et l'habitat	2 279 240	2 124 538	93
11.4	Lutte contre les risques pour la santé liés à l'environnement	194 060	189 959	98
11.5	Salubrité des aliments	103 560	142 688	138
	Sous-total	4 522 280	4 377 654	97
12. TECHNOLOGIE DIAGNOSTIQUE, THERAPEUTIQUE ET DE READAPTATION				
12.1	Technologie clinique, radiologique et de laboratoire pour les systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires	1 328 030	1 277 669	96
12.2	Médicaments essentiels et vaccins	713 860	1 015 387	142
12.3	Qualité, sécurité et efficacité des médicaments et vaccins	311 270	445 488	143
12.4	Médecine traditionnelle	597 250	608 759	102
12.5	Réadaptation	122 520	115 189	94
	Sous-total	3 072 930	3 462 492	113

L'augmentation est due au rétablissement de l'allocation couvrant le matériel analytique utilisé pour la surveillance de l'hygiène alimentaire.

Des allocations pour le matériel et les fournitures et pour des dépenses locales de formation à la gestion des médicaments ont été rétablies.

L'allocation jusques-là suspendue pour les fournitures et le matériel de laboratoire en vue de créer une banque de cellules normalisée a été rétablie.

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget de fonctionnement	(2) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(3) Pourcentage d'exécution du budget de fonctionnement (2)/(1)	Remarques
13. LUTTE CONTRE LA MALADIE				
13.1 Vaccination	795 010	1 295 615	163	Un supplément de vaccins antipoliomyélitiques oraux a été fourni à divers pays à l'appui du programme de vaccination de la Région.
13.2 Lutte contre les vecteurs de maladies	321 990	317 629	99	
13.3 Paludisme	2 248 100	2 276 491	101	L'augmentation couvre des activités du Programme du Directeur régional pour le développement et une hausse des coûts de personnel.
13.4 Maladies parasitaires	548 910	574 233	105	
13.6 Maladies diarrhéiques	385 480	514 640	134	
13.7 Infections aiguës des voies respiratoires	196 060	191 484	98	Les activités suspendues ont été rétablies et de nouvelles activités ont été exécutées grâce à des fonds reprogrammés.
13.8 Tuberculose	316 280	517 934	164	
13.9 Lèpre	329 840	326 572	99	Plusieurs nouvelles activités ont été exécutées grâce à des fonds reprogrammés et au Programme du Directeur régional pour le développement.
13.10 Zoonoses	124 700	118 846	95	
13.12 Recherche et développement dans le domaine des vaccins	12 400	12 514	101	
13.13 SIDA	0	0	0	
13.14 Autres maladies transmissibles	936 270	946 849	101	
13.15 Cécité et surdit�	136 940	177 245	129	
13.16 Cancer	230 060	233 076	101	
13.17 Maladies cardio-vasculaires	153 360	115 881	76	
13.18 Autres maladies non transmissibles	628 100	586 488	93	
Sous-total	7 363 500	8 205 497	111	

GRAND PROGRAMME/ PROGRAMME	(1) Budget de fonctionnement	(2) Dépenses réelles et engagements de dépenses	(3) Pourcentage d'exécution du budget de fonctionnement (2)/(1)	Remarques
14. APPUI AU PLAN DE L'INFORMATION SANITAIRE	1 244 230	1 041 807	84	La diminution est due à l'annulation d'une réunion et aux économies réalisées en achetant localement les fournitures et le matériel.
Sous-total	1 244 230	1 041 807	84	
15. SERVICES D'APPUI				
15.1 Personnel	630 130	574 189	91	Les écarts sont dus principalement à l'ajustement des salaires du personnel des services généraux opéré en 1993. Pour le programme 15.2, l'écart est dû également à une augmentation des dépenses générales de fonctionnement du Bureau régional.
15.2 Administration et services généraux	3 893 790	4 183 310	107	
15.3 Budget et finances	782 820	813 868	104	
15.4 Matériel et fournitures destinés aux Etats Membres	251 690	297 628	118	
Sous-total	5 558 430	5 868 995	106	
TOTAL	56 963 100	56 953 100	100	

ANNEXE 4

**EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME
DU DIRECTEUR REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT,
1992-1993 (en dollars des Etats-Unis)**

GRAND PROGRAMME/PROGRAMME	US\$	
2.4	Coordination extérieure pour le développement sanitaire et social	58 660
2.5	Coordination des stratégies de la santé pour tous	3 000
3.1	Appréciation de la situation sanitaire et de ses tendances	23 723
3.2	Processus gestionnaire pour le développement sanitaire national	68 118
4.	Organisation de systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires	46 163
5.	Développement des ressources humaines pour la santé	179 377
6.	Information du public et éducation pour la santé	33 688
8.2	Santé bucco-dentaire	19 987
9.4	Santé des travailleurs	26 795
10.3	Prévention et traitement des troubles mentaux et neurologiques	28 783
11.1	Approvisionnement public en eau et assainissement	23 917
11.4	Lutte contre les risques pour la santé liés à l'environnement	35 786
11.5	Salubrité des aliments	6 524
12.1	Technologie clinique, radiologique et de laboratoire pour les systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires	58 838
12.2	Médicaments essentiels et vaccins	30 990
12.4	Médecine traditionnelle	45 116
13.1	Vaccination	2 000
13.3	Paludisme	34 759
13.4	Maladies parasitaires	41 443
13.6	Maladies diarrhéiques	16 887
13.8	Tuberculose	47 498
13.14	Autres maladies transmissibles	78 555
13.15	Cécité et surdité	35 000
14.	Appui au plan de l'information sanitaire	8 663
Total	Programme du Directeur régional pour le développement	954 270